

(Traduction)

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LE NATIONAL-CANADIEN—ASSISTANCE FÉDÉRALE À PROPOS DES CONGÉDIEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Henry Murphy (Westmorland):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il affectées au financement d'un programme spécial de travaux des chemins de fer Nationaux du Canada en vue de diminuer le nombre des congédiements à Moncton et à d'autres endroits, et sous l'empire de quelle autorité ces sommes ont-elles été ainsi affectées?

**L'hon. Georges H. Hees (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement s'est engagé à affecter les sommes qui étaient requises pour l'exécution d'un tel programme de travaux; toutefois, pour une raison ou pour une autre, le programme n'a pu être amorcé et les fonds n'ont pas été requis.

**M. Murphy (Westmorland):** Est-ce à dire, monsieur l'Orateur, que rien n'a été fait pour empêcher ces congédiements?

**L'hon. M. Hees:** La réponse à cette question, c'est que subsistent l'offre du gouvernement de fournir des fonds, et l'offre du National-Canadien d'exécuter un tel programme.

**M. Murphy (Westmorland):** Puis-je poser une autre question? Le ministre est-il toujours d'avis que les mises à pied effectuées dernièrement par le National-Canadien à Moncton sont aussi "déplorables et inutiles", selon l'expression qu'il aurait employée, d'après le Times de Moncton, lors de son passage dans cette ville, il y a deux ans, à propos de congédiement analogues survenus dans les mêmes circonstances?

**L'hon. M. Hees:** Voilà une question qui ne présente aucune difficulté. Toutes mises à pied sont déplorables et le gouvernement les déplore comme, j'en suis sûr, tous les Canadiens; toutefois, des mises à pied sont inévitables de temps en temps.

#### LE CHÔMAGE—DEMANDE D'ACTION DE LA PART DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir du ministre du Travail si le gouvernement se rend compte que le problème du chômage s'aggrave rapidement. Dans le cas de l'affirmative, qu'entend faire le gouvernement?

**L'hon. Michael Starr (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, nous savons qu'il y aura une période de chômage saisonnier cet hiver. Nous avons accéléré notre programme d'hiver de manière à parer à cette situation. Nous avons également demandé à nos bureaux du service national de placement de trouver des emplois le plus tôt possible à ceux qui deviendront sans travail. Je pourrais ajouter également, au nom du Gouvernement, que nous avons ralenti, pour le reste de l'année, le rythme d'entrée des immigrants qui grossissent les rangs de notre main-d'œuvre. En outre, nous avons placé 150 millions de dollars dans notre économie pour la construction de maisons. Voilà ce que le Gouvernement a fait jusqu'ici pour parer au chômage cet hiver.

**M. Regier:** L'honorable ministre me permettra-t-il de lui poser une autre question? Sauf erreur, a-t-il dit ou du moins laissé entendre que les chiffres du mois d'août relatifs au chômage sont, d'une façon ou d'une autre, classés comme saisonniers?

**L'hon. M. Starr:** Non, l'honorable député ne m'a pas posé cette question et je n'ai mentionné aucune statistique du mois d'août relative au chômage.

**L'hon. George C. Marler (St-Antoine-Westmount):** J'aimerais poser une autre question au ministre du Travail. Vu qu'il vient de parler des 150 millions de dollars qui ont été mis en disponibilité pour le logement, peut-il dire à la Chambre quelle partie de cette somme a été déboursée?

**L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics):** Cette question relève du ministère des Travaux publics. Je n'ai pas encore reçu de rapport sur la semaine dernière, mais la semaine précédente je crois qu'on avait engagé 20 millions de dollars et qu'environ 80 millions avaient été réservés. Cela ne veut pas dire, notez-le bien, que tout ce montant a été accordé en prêts, mais je crois que les demandes atteignent bien près de 80 millions de dollars. Je ne doute pas qu'aujourd'hui, une semaine plus tard, les chiffres soient beaucoup plus élevés mais je ne peux malheureusement pas les communiquer à l'honorable député.

#### LE CHÔMAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK— CHIFFRES POUR 1956-1957

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Wesley Stuart (Charlotte):** Je veux aussi poser une question au ministre du Travail. Combien de personnes en chômage sont-elles inscrites actuellement au Nouveau-Brunswick, en particulier dans la région de Campbellton...